



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

Rapport 21-4602 - Réfection de la rue de la Côte avec reprise complète de la chaussée

Intervention de Gérard Santschi au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Après le pont de la gare en 2020, c'est au tour d'une partie de la rue de la Côte d'être rénovée en 2021.

Ce crédit sera accepté par le groupe socialiste. En effet nous estimons qu'il est important qu'au moins un chantier routier soit validé chaque année et ceci, à notre avis, n'est que le strict minimum. Malgré nos difficultés financières, il est important à nos yeux de ne pas laisser se dégrader nos routes.

Nous relevons que la mobilité douce est prise en compte dans ce dossier. La mise à 30 km/h de ce tronçon, l'installation de cunettes, le marquage au sol et l'installation d'une signalisation verticale : voici ce que nous trouverons sur cette rue rénovée et nous l'approuvons pleinement.

Nous aurions aussi aimé que le marquage d'une piste cyclable, et/ou de logo « vélo » soit envisagé pour renforcer la sécurité des cyclistes, même si nous trouvons réponse à cette question en page 10 du rapport. Nous avons noté que pro-vélo a été consulté et a validé les choix opérés. L'absence de marquage dans les zones 30 km/h ne définit pas toujours clairement les droits des uns et des autres, notamment des plus « faibles » des utilisateurs de ce type de rues.

Nous aurions trouvé judicieux d'avoir un exemple de la signalisation et du marquage sur un plan joint au rapport. Notons que les plans sont clairs, même s'ils gagneraient en visibilité s'ils étaient mis verticalement dans le rapport.

Le point 2.2.3 est intéressant, mais à notre avis il manque tout de même des chiffres pour que nous sachions de quoi il retourne. Dès lors, le Conseil communal pourra-t-il nous fournir les chiffres définitifs des différents soutiens fédéraux, voir cantonaux, à la fin des travaux, ou dans le rapport de gestion 2021 ?

Comme déjà annoncé, le groupe socialiste acceptera le rapport et son arrêté.

Pour le groupe socialiste
Gérard Santschi